



Régularisation charges locatives

Par **Romalo**, le **28/01/2022** à **22:05**

Bonjour,

Mon bailleur me refuse la régularisation des charges locatives depuis 3 ans malgré mes demandes écrites. Que puis je faire à part une mise en demeure restée sans réponse ?

Merci de votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **29/01/2022** à **08:48**

Bonjour

Pourriez vous préciser?

Car Le propriétaire a 3 ans pour régulariser les charges locatives

Par **Romalo**, le **29/01/2022** à **11:40**

Bonjour,

Il s'avère que le propriétaire devrait me rembourser du trop perçu, ce pourquoi ni lui, ni le bailleur ou le service comptabilité ne répond à mes demandes pour 2019, 2020 et 2021. Ils ont fait traîner la chose prétextant la crise sanitaire, en plus ils ajoutent 146€ d'OM que je paie depuis plus de 4 ans dans les charges. J'ai dû faire intervenir un conciliateur de justice en 2019 pour 6 mois en 2017 et l'année 2018 et il m'a été remboursé 500€ de charges pour 1 an 1/2 de location. Leur politique est de faire l'impasse sur la régulation des charges et de ne jamais rendre les cautions prétextant des travaux qu'ils ne réalisent pas. Je ne sais plus que faire. Merci de votre réponse